

ravant. Afin que l'honorable ministre ne puisse manquer de me comprendre, je lui demanderais si M. Wilson n'était pas gérant de ce qu'on appelait la société coopérative des beurrieres de la Saskatchewan?

L'hon. M. MOTHERWELL: Mon honorable ami a moins bonne oreille que moi, car, ce que je viens de dire je l'ai déjà dit deux ou trois fois. J'ai déclaré que M. Wilson était allé à la Nouvelle-Zélande avant d'obtenir cet emploi et qu'auparavant il était gérant ou surintendant de la société coopérative des beurrieres de la Saskatchewan.

Le très hon. M. MEIGHEN: A quel succès est-il arrivé?

L'hon. M. MOTHERWELL: Tant que j'ai été là il a bien réussi. J'ignore comment il a réussi ensuite. La législature de la Saskatchewan a fait récemment une enquête par l'entremise du comité de l'Agriculture. A la suite de cette enquête, faite en l'absence de M. Wilson et sans qu'il y fût représenté, on a prétendu qu'il n'avait pas réussi. Je ne sais ce qui en est, mais il s'est défendu en écrivant au comité d'Agriculture une lettre qu'on s'est abstenu de révéler au public, j'ignore pour quelle raison.

Le très hon. M. MEIGHEN: Cette compagnie était une compagnie publique. Etat-elle en état de prospérité quand il l'a quittée?

L'hon. M. MOTHERWELL: Les renseignements que je possède ne me permettent pas de le croire, mais dans le rapport du comité de l'Agriculture rien n'indique qu'il fût responsable de cet état de choses. J'ignore si mon très honorable ami a lu le rapport de ce comité. Un certain nombre de témoins ont blâmé M. Wilson sous prétexte que l'administration des affaires de la compagnie avait laissé à désirer. Je n'ai pas le rapport par devers moi, mais j'espère que je l'aurai à la prochaine séance. D'ailleurs, nous avons à nous occuper, pour le moment, des articles qu'on nous a soumis. J'ajouterai, cependant, que le rapport de ce comité qui a siégé à Regina ne parle de violation d'aucun devoir de la part de M. Wilson, et je n'ai aucune autre autorité sur laquelle je puisse m'appuyer.

Le très hon. M. MEIGHEN: Il était gérant de cette entreprise lorsqu'elle a échoué. Cet insuccès provenait-il de ce que l'honorable ministre était absent de la province ou de ce que M. Wilson y était présent?

L'hon. M. MOTHERWELL: Tout ce que je puis invoquer, c'est le rapport du comité de l'Agriculture. Celui-ci a jugé qu'à l'instar

[Le très hon. M. Meighen.]

de plusieurs autres institutions importantes, la société coopérative des beurrieres de la Saskatchewan était loin de s'attendre à la terrible déflation qui eut lieu après la guerre, en 1920. Elle avait en mains une certaine quantité de beurre dont le prix baissa beaucoup ce qui lui fit éprouver une perte considérable. Elle possédait, à différents endroits, des installations d'entreposage frigorifique qui fonctionnèrent à leur pleine capacité durant la guerre, et eclud de ces outillages qu'elle avait établi en premier lieu fut l'objet d'une subvention allouée par le gouvernement de cette époque. Cette subvention ne fut accordée que par rapport à un seul outillage de cette nature: celui de Saskatoon. Cependant, la société continua d'établir de ces outillages, tant on demandait d'espace pour faire de l'entreposage frigorifique. Après la guerre on cessa tout à coup d'en demander et par conséquent, ces établissements cessèrent d'être profitables. Cette société se trouva exactement dans la même situation des centaines de mille autres. J'ai maintenant le rapport, il a pour titre "Le comité de la législature fait rapport". Il est trop long à lire, mais si mon honorable ami veut le voir—

Le très hon. M. MEIGHEN: Les membres de ce comité étaient tous des libéraux?

L'hon. M. MOTHERWELL: Non pas. Il y a encore une couple de Tories qui siègent à cette législature.

Le très hon. M. MEIGHEN: J'aime à croire que M. Wilson réussit mieux dans ses affaires actuelles que dans l'entreprise qu'il a dirigée autrefois, car il ne pouvait échouer plus complètement qu'il n'a échoué. S'il se présente quelques autres épaves, le ministre leur trouvera sans doute des positions dans son ministère.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je ne puis assumer la responsabilité de ce qui est arrivé après mon départ. J'accepte le rapport de ce comité, qui était composé de conservateurs, de progressistes et de libéraux.

M. MILLAR: J'aimerais à dire un mot à ce sujet. Je ne tiens aucun compte de la querelle qui a lieu entre le chef de l'opposition et le ministre de l'Agriculture, ils peuvent se chicaner à leur aise, mais, connaissant bien M. Wilson, je crois qu'il est de mon devoir de faire quelques remarques après les insinuations que l'on a faites sur son compte ce soir. Je l'ai vu à l'œuvre au cours des dix ou quinze dernières années, alors qu'il était à l'emploi du gouvernement de la Saskatchewan, et on est généralement d'avis dans cette province,